

Séance publique du conseil communal du 9 décembre 2021

O R D R E D U J O U R

Approbation de l'ordre du jour.

Approbation du budget rectifié 2021 et du budget 2022 ;

Signature d'une autorisation pour le receveur communal d'entamer les poursuites judiciaires contre différents débiteurs de la commune ;

Divers.

Présences : M. Henri GEREKENS, bourgmestre et M. Luc PAULY, échevin,
M. Jeff MULLER, Mme Monique KUFFER, M. Jean Valentin BODEM, M. Charles
WELTER et M. Raymond REMAKEL, conseillers.
Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

Absences : M. Tom FABER, échevin, excusé.

Approbation du budget rectifié 2021 et du budget 2022

Le conseil communal a approuvé unanimement le budget rectifié 2021 et le budget 2022 comme suit :

Budget rectifié de l'exercice 2021		
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	14.207.361,73	2.288.337,17
Total des dépenses	11.203.863,16	8.570.666,90
Boni propre à l'exercice	3.003.498,57	
Mali propre à l'exercice		6.282.329,73

Boni du compte 2020	7.993.931,12	
Boni général	10.997.429,69	
Mali général		6.282.329,73
Boni présumé fin 2021	4.715.099,96	

Budget de l'exercice 2022		
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	14.490.805,57	2.721.158,38
Total des dépenses	13.163.157,86	8.763.906,05
Boni propre à l'exercice	1.327.647,71	
Mali propre à l'exercice		6.042.747,67
Boni présumé fin 2021	4.715.099,96	
Boni général	6.042.747,67	
Mali général		6.042.747,67
Boni définitif 2022	0,00	0,00

Signature d'une autorisation pour le receveur d'entamer les poursuites judiciaires contre différents débiteurs de la commune

Le conseil communal a donné son accord au receveur communal d'entamer les

poursuites judiciaires contre 13 débiteurs de la commune.

L-8501 REDANGE/ATTERT B.P. 8 Tél. : 23 62 24 20 Fax.: 23 62 04 28 Email: HYPERLINK
"mailto:secretariat@redange.lu" secretariat@redange.lu
PAGE 1